



Fiscalité lors de la vente d'une activité

Par **bliscar**, le 12/12/2019 à 14:33

Bonjour.

Notre entreprise existe depuis 9 ans et demi, et possède deux activités commerciales distinctes.

Nous envisageons la vente d'une de ces activités à une autre entreprise.

Quelle sera la fiscalité des gains issus de la vente ?

Merci.

Par **morobar**, le 12/12/2019 à 18:55

Bonjour,

Le produit de la vente sera affecté aux comptes de la classe 7751/7752 selon qu'il s'agisse de produits amortissables ou non.

Attention à la plus-value de cession par exemple du matériel transmis.